

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

XOIL CHAINE BIO 68

ETIQUETTE DU PRODUIT

ETIQUETAGE (D'USAGE OU CE):

SANS ETIQUETAGE :

Phrases de risque

Aucune

Conseils de prudence

Aucune

ETIQUETAGE TRANSPORT:

Non réglementé.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit

XOIL CHAINE BIO 68

Utilisation Commerciale

Huile biodégradable pour chaîne de tronçonneuse.

Fournisseur

F1 Distribution
 ZA de la Creule
 59190 HAZEBROUCK
 Tél: +33 3 28 50 95 95
 Fax: +33 3 28 50 10 01
 contact@f1distribution.com

N° d'appel d'urgence

- 01.40.05.48.48 - Centre Anti-Poisons de Paris
 Hôpital Fernand WIDAL
 200, rue du Faubourg St-Denis - 75475 PARIS Cedex 10
 - 04.72.11.69.11. - Centre Anti-Poisons de LYON
 Hôpitaux de LYON
 Bât.A - 162, avenue de Lacassagne - 69424 LYON Cedex 3
 - 04.91.75.25.25 - Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
 Hôpital SALVATOR
 249, bd de Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9
 - ORFILA: 01.45.42.59.59

VOIR COORDONNÉES LOCALES EN FIN DE FICHE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

RISQUES SPECIFIQUES : Aucun à notre connaissance, en usage normal.

PRINCIPAUX SYMPTOMES :

Des contacts répétés ou prolongés peuvent provoquer des dermatoses.

RESUME DES CONSIGNES EN CAS D'URGENCE : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter un médecin ou transporter en milieu hospitalier. Communiquer les indications portées sur l'étiquette de danger.

PRINCIPAUX DANGERS : (Voir chapitres 11 et 12)

Effets néfastes sur la santé

Ne présente pas de danger d'intoxication aiguë.
 L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

Effets néfastes sur l'environnement

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.

Dangers physico-chimiques

La réglementation interdit le rejet des huiles et lubrifiants dans l'environnement.

Pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion, en usage normal.

N'est pas classé inflammable mais est combustible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique	PREPARATION :
Commentaires sur la composition	Mélange à base d'huile végétale et d'additifs. Composants contribuant aux dangers: Sur la base des informations disponibles, les composants de la préparation ne devraient pas apporter de propriétés dangereuses au produit. Impuretés contribuant aux dangers: Aucune à notre connaissance, en usage normal.

4. PREMIERS SECOURS

	EN CAS DE TROUBLES GRAVES APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE
Généralités	INFORMATIONS EN CAS DE: INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN : Traiter selon les symptômes.
Inhalation	Dans le cas d'exposition à des concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, transporter la personne à l'air, la maintenir au chaud et au repos.
Ingestion	Aucun traitement spécial n'est généralement nécessaire. Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires.
Contact avec la peau	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'atteinte de la peau par un jet haute pression, il y a risque d'introduction dans l'organisme. Le blessé doit être transporté en milieu hospitalier même en l'absence de blessure apparente.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.
Aspiration	L'aspiration de liquide dans les poumons est extrêmement dangereuse (pneumopathie aiguë). Si on soupçonne qu'il y a eu aspiration dans les poumons (au cours de vomissements par exemple), transporter d'urgence en milieu hospitalier.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Appropriés: Mousse et poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone, sable et terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement. Déconseillés: Jet d'eau. L'utilisation d'extincteurs au Halon sera évitée pour des raisons liées à l'environnement.
Dangers spécifiques	Dégagement possible de CO ₂ et de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Leur inhalation est très dangereuse.
Protection des intervenants	Port obligatoire d'un appareil respiratoire isolant en raison de l'abondance des fumées et des gaz dégagés. Pour s'approcher d'un feu, dans un lieu confiné, porter un équipement approprié de protection comprenant un appareil respiratoire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROTECTION INDIVIDUELLE: En fonction des risques d'exposition

porter des gants, des lunettes, des bottes et des vêtements imperméables aux hydrocarbures.

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.

Empêcher tout écoulement par une barrière de sable, de terre ou de toute autre matière permettant de retenir.

Protéger les zones sensibles en matière d'environnement ainsi que les ressources en eau.

Précautions individuelles

Eviter le plus possible les contacts avec la peau.

En fonction des risques d'exposition porter des gants, des lunettes, des bottes et des vêtements imperméables aux hydrocarbures.

Les déversements de produits peuvent rendre les surfaces glissantes.

Méthodes de nettoyage

Récupération :

Déversement limité : A l'aide de moyens physiques (pompage, écrémage, etc ...).

Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant.

Ne pas jeter à l'égout.

Conservé les déchets dans des récipients clos et étanches au produit récupéré.

Déversement important :

Eliminer comme pour déversement limité.

Elimination : Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

Eliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.

Prévention des risques secondaires

Lavage des surfaces souillées en prenant soin de ne pas contaminer le milieu naturel.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation:

Eviter le contact avec les agents oxydants forts.

MANIPULATION

Prévention de l'exposition des travailleurs

Assurer une ventilation suffisante en cas de risque de formation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

Adopter toute mesure permettant de réduire les risques d'exposition.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Conservé le produit à l'écart des aliments et des boissons.

Prévention des incendies et des explosions

Les chiffons imprégnés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Eviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

Précautions

Afin de réduire le risque d'incendie, concevoir les installations pour éviter :

- les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques.

Les contacts prolongés et répétés avec l'épiderme peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés.

Eviter les projections.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE**Mesures techniques****Conditions de stockage**

Voir recommandations ci-après.

- recommandées :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Utiliser des récipients à fermeture et correctement étiquetés.

- Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation.

Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.

- à éviter : Le rayonnement solaire direct, toute source de chaleur et les agents oxydants forts.

Le stockage soumis aux intempéries.

Température de stockage :

0°C minimum à 50°C maximum

Matières incompatibles

Eviter le contact avec les agents oxydants forts.

Matériaux d'emballage

- Recommandés:

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

- Déconseillés:

- PVC.

AUTRES CONSEILS : Les récipients de polyéthylène ne seront pas exposés à de hautes températures en raison des risques de déformation.

Substance incompatible : Caoutchouc naturel.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

Utiliser une ventilation locale par extraction d'air, s'il existe un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou d'aérosols.

Valeurs limites d'exposition

Pas de valeurs établies.

Protection respiratoire

Non requis normalement.

Protection des mains

Porter des gants imperméables en cas de contact éventuel avec le liquide.

Utiliser des gants en Nitrile et caoutchouc de butyle.

Protection des yeux

En cas d'éventuelles projections, porter des lunettes de protection ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps autre que les mains

Limiter toute forme de contact avec la peau.

Porter une combinaison pour réduire la contamination des vêtements du personnel. Faire blanchir régulièrement les combinaisons et sous-vêtements.

Mesures d'hygiène du travail

Eviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les huiles en service ou usagées.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique

Liquide.

Couleur

Ambre.

Masse volumique

919 kg/m³ - 15 °C.

pH

Non applicable

Point d'éclair

282°C

Températures spécifiques de changement d'état

Point d'écoulement : - 15° C (NF T 60-105)

Pression de vapeur	Négligeable dans les conditions normales de stockage, manipulation et utilisation.
Solubilité	- Dans l'eau : Négligeable. - Dans les solvants organiques : Soluble dans un grand nombre de solvants usuels.
Viscosité	15.8 mm ² /s - 100°C. - 67 mm ² /s - 40°C.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.
Conditions à éviter	La chaleur (température supérieure au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique...
Matières à éviter	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

BASES D'EVALUATION:

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.

L'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Les informations ci-après s'appliquent à : - (H) : l'homme - (A) : l'animal - (O) : l'homme et/ou l'animal

TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX

Inhalation, commentaires:	Inhalation (O) Pas de données disponibles EFFETS LOCAUX : Inhalation (H) En cas d'inhalation des brouillards, une légère irritation des voies respiratoires peut survenir. Contact avec la peau (A)
Contact avec la peau, commentaires:	EFFETS LOCAUX : Contact avec la peau (O) Probablement légèrement irritant.
Contact avec les yeux, commentaires:	EFFETS LOCAUX : Contact avec les yeux (O) Probablement légèrement irritant.
Ingestion, commentaires:	Ingestion (A)

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME

Inhalation	Inhalation (H) Les vapeurs et les aérosols peuvent être irritants pour les voies respiratoires et les muqueuses.
Contact avec la peau	Contact avec la peau (H) Des contacts prolongés et/ou répétés peuvent provoquer l'élimination du revêtement lipidique de la peau, particulièrement à des températures élevées.
Sensibilisation	* Contact avec la peau (O) : Probablement non sensibilisant pour la peau.
Cancérogénèse	Cancérogénèse (A) Les autres composants ne sont pas connus pour être associés à des effets cancérogènes.
Mutagenèse	Mutagenèse (A) N'est pas considéré comme présentant de risque mutagène.
Informations médicales	AUTRES DONNEES : Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives qui se sont accumulées durant l'utilisation. De telles impuretés peuvent présenter un risque pour la sécurité et l'environnement lors de l'élimination.

Toute huile usagée sera manipulée avec précaution, afin si possible, d'éviter les contacts avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

	BASES D'EVALUATION: L'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de produits similaires.
Commentaires sur l'écotoxicité	L'expérimentation effectuée sur des produits neufs similaires indique qu'il devrait être peu dangereux pour la vie aquatique et terrestre
Mobilité	SOL : Le produit est liquide dans la plupart des conditions de l'environnement. EAU : Flotte à la surface de l'eau.
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. > 98 % (Selon méthode CEC-L-33A93)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets	Élimination du produit : Comme pour l'élimination des déchets. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas mélanger avec des huiles minérales usagées. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ou procéder à leur élimination dans l'environnement. La seule méthode autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé et la régénération ou le brûlage dans une installation agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant des huiles usagées.
Élimination des emballages souillés	Vider complètement le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.
Textes réglementaires	La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du Code de l'Environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L.541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU	Non concerné
Généralités	- Non concerné.
ROUTE (ADR)/RAIL(RID)	
Classe	Non dangereux d'après la classification ADR.
FLUVIAL (ADNR)	
MER (IMO/IMDG)	
Classe	Non réglementé
AIR (OACI/IATA)	
Classe	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

	Pas de symbole.
Phrases de risque	Aucune

Conseils de prudence	Aucune
RÉGLEMENTATION FRANÇAISE	
Code Sécurité sociale	Art. L.461-6, art. D.461-1, annexe 1 : non concerné Tableau(x) des maladies professionnelles : Non applicable
Autres	* Nomenclature des rejets (voir ° 13) : C173

16. AUTRES DONNÉES

Restrictions d'emploi Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques UNIL - OPAL.

Date de révision: 2007-10-17

LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES SUR LES DERNIÈRES FDS SONT SIGNALÉES PAR LE SIGNE

*,

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

"L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités."